

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mustapha MEDHIOUB et M. Lamjed MBAREK..

#### Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2019 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
<b>Actif</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	283 914	420 800
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	145 707	53 889
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	5 498 764	5 333 398
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	57 826	39 740
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	186 781	145 146
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	64 488	49 212
AC7	Autres actifs	(7)	60 514	64 709
	Actif d'impôt différé	(8)	31 748	32 177
	<b>Total Actifs</b>		<b>6 329 742</b>	<b>6 139 071</b>
<b>Passif</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	(9)	69 322	150 520
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	14 713	166 582
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	4 961 701	4 683 306
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	430 889	390 088
PA5	Autres passifs	(13)	194 384	182 016
	Impôt différé Passif		26	27
	<b>Total Passifs</b>		<b>5 671 035</b>	<b>5 572 539</b>
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 712	2 901
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(71)	(188)
	<b>Intérêts Minoritaires</b>		<b>2 641</b>	<b>2 713</b>

## Capitaux propres

CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		331 806	245 297
CP5	Résultats reportés		35 153	36 365
	Résultats reportés hors modifications comptables		35 153	36 365
CP6	Résultat de l'exercice		116 307	109 357
<b>Total capitaux propres</b>		<b>(14)</b>	<b>656 066</b>	<b>563 819</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>			<b>6 329 742</b>	<b>6 139 071</b>

## Etat des engagements hors bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2019 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2019	31 Décembre 2018
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	713 484	744 369
HB2	Crédits documentaires	(16)	295 233	266 901
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>1 008 717</b>	<b>1 011 270</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4	Engagements de financements donnés	(17)	117 328	106 863
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>117 328</b>	<b>106 863</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB7	Garanties reçues	(18)	1 661 284	1 517 503
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>1 661 284</b>	<b>1 517 503</b>

**Etat de résultat consolidé**  
**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19)	525 191	433 608
PR2	Commissions (en produits)	(20)	130 832	111 314
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21)	36 279	36 520
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	10 985	7 792
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>			<b>703 287</b>	<b>589 234</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23)	(277 685)	(221 655)
CH2	Commissions encourues	(24)	(5 938)	(4 981)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(283 623)</b>	<b>(226 636)</b>
<b>Produit net bancaire</b>			<b>419 664</b>	<b>362 598</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25)	(43 156)	(21 420)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26)	(66)	(189)
PR7	Autres produits d'exploitation		60	14
CH6	Frais de personnel	(27)	(133 707)	(118 168)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28)	(48 070)	(42 913)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(11 416)	(9 909)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>183 309</b>	<b>170 013</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		157	(262)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29)	(67 230)	(54 841)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>116 236</b>	<b>114 910</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(5 741)
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>			<b>(71)</b>	<b>(188)</b>
<b>Résultat net du groupe</b>			<b>116 307</b>	<b>109 357</b>
<b>Résultat net après modifications comptables</b>			<b>116 307</b>	<b>109 357</b>
Résultat par action (en DT)		(30)	3,365	3,164

**Etat de flux de trésorerie consolidé**  
**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
<b>Flux d'exploitation</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	692 402	585 473
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(278 383)	(222 223)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	187	(316)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	(3 000)	10 000
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(211 468)	(421 117)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	269 965	550 129
Titres de placement	(18 470)	188
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(167 482)	(159 961)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	25 446	21 049
Impôt sur les bénéfices	(61 609)	(55 325)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>247 588</b>	<b>307 898</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	(2 274)	(935)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(41 542)	(339)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(29 939)	(19 413)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(73 756)</b>	<b>(20 687)</b>
<b>Flux de financement</b>		
Emission / Remboursement d'emprunts	27 520	(62 745)
Augmentation / diminution ressources spéciales	7 471	(645)
Dividendes et autres distributions	(24 207)	(22 516)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>10 784</b>	<b>(85 906)</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	184 616	201 305
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	158 565	(42 741)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>	<b>(31)</b>	<b>158 564</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

### 2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2019.

### 3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

### 4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

#### Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

### 5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

## 5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2019, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

## 5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

### 5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque n

. et, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;

- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

### 5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;

- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 28 636 KTND au 31 Décembre 2019.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

### **Intérêts impayés sur crédits**

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

### **5.3 Présentation des provisions**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 478 478 KTND au 31/12/2019 contre 437 836 KTND au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	343 804	305 281
Provision/Décote de Garantie	77 705	82 500
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 007	5 343
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	167
Provisions à caractère générale dite collective	28 636	23 990
Provision pour dépréciation de titres	5 234	5 152
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 729	5 688
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	357	612
Provision pour passifs et charges	12 850	9 103
<b>Total</b>	<b>478 478</b>	<b>437 836</b>

### **5.4- Immobilisations et Amortissements**

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

### **5.5- Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

### **5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises**

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

## **6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION**

### **6.1 Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2019 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

### **6.2 Soldes et opérations réciproques**

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

### **6.3 Traitement de l'impôt**

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## **7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES**

### **7.1 Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### **7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

**Notes aux états financiers arrêtés au  
31 Décembre 2019**

Chiffres présentés en milliers de dinars

**Notes sur les postes de l'actif**

**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31/12/2019 un solde de 283 914 KTND contre 420 800 KTND au 31/12/2018. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Banque Centrale comptes ordinaires	235 662	371 717
Caisse espèces en dinars	24 054	27 742
Alimentation GAB	10 500	10 425
Remise des fonds à IBS	9 955	7 044
Caisse espèces en devises	1 889	1 874
Espèces en route	1 940	2 042
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
<b>Sous total</b>	<b>284 015</b>	<b>420 859</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(101)	(59)
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>283 914</b>	<b>420 800</b>

**Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 145 707 KTND au 31/12/2019 contre 53 889 KTND au 31/12/2018 et se détaille comme suit:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Placements chez les correspondants locaux	88 000	19 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	6 692	12 752
Autres concours	3 335	4 290
Placement devises chez la BCT	42 952	17 862
Créances sur autres établissements financiers	4 731	-
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	(3)
<b>Sous total</b>	<b>145 710</b>	<b>53 901</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(3)	(12)
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>145 707</b>	<b>53 889</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2019 un solde de 5 498 764 KTND contre 5 333 398 KTND au 31/12/2018, soit une variation de 165 366 KTND et se détaillent ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Comptes ordinaires débiteurs	410 617	341 629
Autres concours à la clientèle	5 741 266	5 599 402
Crédits sur ressources spéciales	43 772	38 506
<b>Sous total</b>	<b>6 195 655</b>	<b>5 979 537</b>
Agios et intérêts réservés	(246 746)	(234 368)
Provisions sur créances douteuses	(343 804)	(305 281)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(77 705)	(82 500)
Provisions à caractère générale dite collective	(28 636)	(23 990)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>5 498 764</b>	<b>5 333 398</b>

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Provisions sur créances douteuses	(343 804)	(305 281)
Provisions sur décotes de garanties	(77 705)	(82 500)
<b>Total Provisions risque de contrepartie</b>	<b>(421 509)</b>	<b>(387 781)</b>
Provisions à caractère générale dite collective	(28 636)	(23 990)
<b>Total Provisions sur créances sur la clientèle</b>	<b>(450 145)</b>	<b>(411 771)</b>
Agios sur comptes non mouvementés	(185 408)	(175 629)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 155)	(9 847)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(6 272)	(5 545)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(35 981)	(34 026)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 300)	(2 282)
Commissions réservées sur cautions dinars	(9)	(35)
Autres commissions réservées	(7 622)	(7 004)
<b>Total agios et intérêts réservés</b>	<b>(246 747)</b>	<b>(234 368)</b>
<b>Total Agios et provisions sur clientèle</b>	<b>(696 892)</b>	<b>(646 139)</b>

**Note 4 : Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2019 un solde de 57 826 KTND et se détaillent ainsi:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Autres placements	39 740	39 740
Titres de transactions	18 470	-
Créances rattachées	(384)	-
<b>Autres placements</b>	<b>57 826</b>	<b>39 740</b>

Les titres de placement sont répartis comme suit:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>39 740</b>	<b>39 740</b>

#### **Note 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 186 781 KTND contre 145 146 KTND au 31/12/2018. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Titres d'investissement	159 497	122 169
Titres de participations	38 247	33 817
<b>Sous total</b>	<b>197 744</b>	<b>155 986</b>
Provisions pour dépréciation titres	(5 234)	(5 152)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 729)	(5 688)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>186 781</b>	<b>145 146</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Bons de trésor et assimilables (BTA)	109 000	94 000
Emprunt national	12 000	18 000
Emprunts obligataires	35 752	7 583
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 430	1 451
Créances rattachés sur BTA	226	506
Créances rattachés sur emprunt national	394	591
Créances rattachés sur emprunts obligataires	695	38
<b>Total Titres d'investissement</b>	<b>159 497</b>	<b>122 169</b>

#### **Note 6 : Valeurs immobilisées**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 64 488 KTND contre 49 212 KTND au 31/12/2018. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<b>V. Brute au 31/12/2018</b>	<b>Acquis</b>	<b>Cessions</b>	<b>Reclassement</b>	<b>V. Brute au 31/12/2019</b>	<b>Amort. Cumulé 31/12/2019</b>	<b>VCN au 31/12/2019</b>
Logiciels informatiques	16 614	7 706	(109)	3 526	27 737	(14 811)	12 926
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	27 111	4 023	-	411	31 545	(24 290)	7 255
Immeubles d'exploitation	10 675	5 502	-	-	16 177	(5 147)	11 030
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(233)	503
Agencement aménagement installation	68 465	2 809	-	1 642	72 916	(50 744)	22 172
Terrains	1 047	2 476	-	-	3 523	-	3 523
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(248)	29
Matériel roulant	2 939	1 478	(224)	-	4 193	(2 257)	1 936
Matériel et mobilier de bureau	13 400	707	-	-	14 107	(11 503)	2 604
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(107)	1
Immobilisations incorporelles en cours	3 492	673	-	(3 491)	674	-	674
Immobilisations corporelles en cours	2 414	1 410	-	(2 088)	1 736	-	1 736
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	27	-	-	-	27	-	27
<b>TOTAL</b>	<b>157 187</b>	<b>26 784</b>	<b>(333)</b>	<b>-</b>	<b>183 638</b>	<b>(119 150)</b>	<b>64 488</b>

	<b>Amort. Cumulé 31/12/2018</b>	<b>Dotation</b>	<b>Sortie</b>	<b>Reclassement</b>	<b>Amort. Cumulé 31/12/2019</b>
Logiciels informatiques	(12 996)	(1 815)	-	-	(14 811)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(21 152)	(3 138)	-	-	(24 290)
Immeubles d'exploitation	(4 849)	(298)	-	-	(5 147)
Immeubles hors exploitation	(222)	(11)	-	-	(233)
Agencement aménagement installation	(45 670)	(5 074)	-	-	(50 744)
Fonds de commerce	(243)	(5)	-	-	(248)
Matériel roulant	(1 951)	(530)	224	-	(2 257)
Matériel et mobilier de bureau	(10 976)	(527)	-	-	(11 503)
Equipements logements de fonction	(106)	(1)	-	-	(107)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
<b>TOTAL</b>	<b>(107 975)</b>	<b>(11 399)</b>	<b>224</b>	<b>-</b>	<b>(119 150)</b>

**Note 7 : Autres Actifs**

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 60 514 KTND au 31/12/2019 contre 64 709 KTND au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Action en défense	3 299	3 211
Divers autres actifs	9 952	4 339
Comptes d'attente et de régularisation actifs	21 500	34 713 *
Etat impôts et taxes	1 182	986
Crédits aux personnels	20 470	16 764 *
Créances prises en charge par l'Etat	4 364	5 237
<b>Sous total Autres actifs</b>	<b>60 767</b>	<b>65 250</b>
Provisions sur autres actifs	(253)	(541)
<b>Total Autres actifs</b>	<b>60 514</b>	<b>64 709</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

**Note 8 : Actif d'impôt différé**

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2019, 31 748 KTND contre 32 177 KTND au 31/12/2018. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

**Notes sur les postes du passif****Note 9 : Banque Centrale de Tunisie, CCP**

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 69 322 au 31/12/2019

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Emprunt dinars auprès de la BCT	69 000	150 000
Dettes rattachés BCT	322	520
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>69 322</b>	<b>150 520</b>

**Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2019 à 14 713 KTND contre 166 582 KTND au 31/12/2018 se détaillant comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	-	67 650
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	14 515	98 327
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	6	132
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	4	472
Autres sommes dues	188	1
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>14 713</b>	<b>166 582</b>

**Note 11 : Dépôts de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 961 701 KTND au 31/12/2019 contre 4 683 306 KTND au 31/12/2018. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Dépôts à vue	1 521 610	1 449 018
Comptes d'épargne	1 612 333	1 507 229
Comptes à terme et bons de caisse	1 663 055	1 564 570
Fonds gérés pour compte	13 477	13 780
Certificats de dépôts	55 400	63 081
Autres dépôts et avoirs	95 826	85 628
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>4 961 701</b>	<b>4 683 306</b>

**Note 12 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente un solde de 430 889 KTND au 31/12/2019 contre 390 088 KTND au 31/12/2018 ; il se détaille comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Emprunts obligataires	140 288	182 653
Emprunts subordonnés	40 000	40 000
Ressources spéciales	26 082	18 642
Dettes rattachées ressources spéciales	8 930	10 721
Emprunt en devises	215 589	138 072
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>430 889</b>	<b>390 088</b>

**Note 13 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 194 384 KTND au 31/12/2019 contre 182 016 KTND au 31/12/2018; il se détaille comme suit:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Provision pour passifs et charges	16 858	14 446
Sommes dues au personnel	22 426	20 443
Charges provisionnées pour congé à payer	4 682	3 100
Cotisation CNSS	5 904	6 100
Provision sur chèques certifiés	13 712	9 210
Saisies arrêts clients	9 120	8 314
Fournisseurs factures à payer	5 926	4 207
Comptes d'attente et de régularisation passif	52 951	60 617
Valeurs exigibles après encaissement	27 800	23 841
Etat impôts et taxes	35 005	31 738
<b>Total Autres passifs</b>	<b>194 384</b>	<b>182 016</b>

## Notes sur les capitaux propres

### Note 14 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2019 s'élèvent à 656 066 KTND au 31 Décembre 2019 contre 563 819 KTND au 31 Décembre 2018, soit une variation 92 247 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves (*)	Fonds social (*)	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2018</b>	<b>172 800</b>	<b>37 670</b>	<b>14 525</b>	<b>128 112</b>	<b>12 778</b>	<b>24 800</b>	<b>390 685</b>	<b>86 126</b>	<b>476 811</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	21 161	2 755	61 210	1 000	-	<b>86 126</b>	(86 126)	-
Distribution de dividendes	-	(22 464)	-	(26)	-	-	<b>(22 490)</b>	-	(22 490)
Autres Reclassements	-	-	-	6	135	-	<b>141</b>	-	141
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	109 357	109 357
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>172 800</b>	<b>36 367</b>	<b>17 280</b>	<b>189 302</b>	<b>13 913</b>	<b>24 800</b>	<b>454 462</b>	<b>109 357</b>	<b>563 819</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	22 980	-	85 377	1 000	-	<b>109 357</b>	(109 357)	-
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	(14)	-	-	<b>(24 206)</b>	-	(24 206)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	116 307	116 307
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(244)	390	-	<b>146</b>	-	146
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2019</b>	<b>172 800</b>	<b>35 155</b>	<b>17 280</b>	<b>274 421</b>	<b>15 303</b>	<b>24 800</b>	<b>539 759</b>	<b>116 307</b>	<b>656 066</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

## Notes sur l'état des engagements hors bilan

### Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 713 484 KTND au 31/12/2019 contre 744 369 KTND au 31/12/2018. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	472 822	496 966
Avals donnés en devises	35 210	21 020
Cautions émises en faveur de la clientèle	202 051	220 419
Avals donnés en dinars	3 401	5 964
<b>Total Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>713 484</b>	<b>744 369</b>

**Note 16: Crédits documentaires**

Les crédits documentaires s'élèvent à 295 233 KTND au 31/12/2019 contre 266 901 KTND au 31/12/2018. Le solde se détaille ainsi :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Ouverture de Credoc import confirmé	210 764	220 271
Ouverture Credoc import non confirmé	83 085	42 782
<b>Sous total credoc import</b>	<b>293 849</b>	<b>263 053</b>
Confirmation de Credoc export	1 100	3 685
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	284	163
<b>Sous total credoc export</b>	<b>1 384</b>	<b>3 848</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	<b>295 233</b>	<b>266 901</b>

**Note 17 : Engagements donnés**

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 117 328 KTND au 31/12/2019 contre 106 863 KTND au 31/12/2018.

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Engagements de financements donnés aux clientèles	117 328	106 863
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>117 328</b>	<b>106 863</b>

**Note 18 : Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 1 661 284 KTND au 31/12/2019 contre 1 517 503 KTND au 31/12/2018 et se détaillent comme suit:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Garanties reçues de l'Etat	94 396	91 966
Garanties reçues des autres établissements de crédit	563 840	569 345 *
Compagnies d'assurance	222	1 129
Garanties reçues de la clientèle	983 888	831 941

Garantie ARIZ	18 938	23 122 *
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>1 661 284</b>	<b>1 517 503</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 563 840 KTND au 31/12/2019 contre 569 345 KTND au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	472 823	496 965 *
Garanties données par la Société Générale	235	254
Garanties reçues des correspondants étrangers	67 992	66 462
Confirmation banque Credoc export	1 383	3 847
Garanties reçues des correspondants locaux	21 407	1 817
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>563 840</b>	<b>569 345</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 983 888 KTND au 31/12/2019 contre 831 941 KTND au 31/12/2018 et se détaillent comme suit:

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Garanties hypothécaires	923 544	770 024
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	60 344	61 917
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>983 888</b>	<b>831 941</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 94 396 KTND au 31/12/2019 contre 91 966 KTND au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Autres garanties reçues de l'Etat	52 283	51 759
SOTUGAR	20 596	14 783
FNG et FOPRODI	21 517	25 424
<b>Total Garanties reçues de l'Etat</b>	<b>94 396</b>	<b>91 966</b>

### Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Achat au comptant	18 603	19 652
Vente au comptant	18 907	19 655

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre 2018 comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Achat à terme	115 433	136 562

Vente à terme	109 070	131 165
---------------	---------	---------

## Notes sur l'état de résultat

### Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 525 191 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	7 737	3 295
Opérations avec la clientèle	501 658	421 169
Autres intérêts et revenus assimilés	15 796	9 144
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>525 191</b>	<b>433 608</b>

### Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 130 832 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Commissions sur comptes	23 908	17 831
Commissions sur opérations de caisse	2 039	1 903
Commissions sur crédits	39 728	34 646
Commissions sur monétique banque a distance	32 923	28 595
Autres commissions	10 246	9 152
Commissions sur moyens de paiement	10 247	7 762
Autres produits sur services financiers	11 741	11 425
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>130 832</b>	<b>111 314</b>

### Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 36 279 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Gain net sur titres de transaction	-	188
Gain net sur titres de placement	1 171	(337)
Gain net sur opérations de change	35 108	36 669
<b>Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>36 279</b>	<b>36 520</b>

### Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 10 985 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Intérêts sur autres titres d'investissement	1 413	-

Intérêts sur obligations	205	305
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	101	59
Intérêts sur bons de trésor assimilables	7 567	5 427
Intérêts sur emprunt national	910	1 279
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	789	722
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>10 985</b>	<b>7 792</b>

**Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 277 685 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Opérations avec la clientèle	231 995	177 536
Emprunts et ressources spéciales	27 881	25 812
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	14 452	13 278
Autres intérêts et charges	3 357	5 029
<b>Total Intérêts courus et charges assimilées</b>	<b>277 685</b>	<b>221 655</b>

**Note 24 : Commissions encourues**

Les commissions encourues totalisent 5 938 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Commissions monétiques	4 535	3 656
Redevances et prestations	346	305
Autres commissions	392	405
Rémunération du fonds géré SICAR	17	(63)
Frais de confection carnet de chèques	117	117
Frais télégrammes télex	198	200
Règlement télécom SMS Banking	333	361
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>5 938</b>	<b>4 981</b>

**Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 43 156 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Cout net du risque clientèle	43 368	20 621
Cout net du risque divers	(212)	799
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>43 156</b>	<b>21 420</b>

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

<b>Cout net du risque clientèle</b>	<b>au</b>	<b>au</b>
-------------------------------------	-----------	-----------

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Dotations aux provisions collectives	4 647	4 497
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	57 494	41 810
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 478)	(20 690)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(4 141)	(5 018)
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	697	3 152
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(2 033)	(563)
Pertes non couvertes de contrepartie	282	257
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	(10)
Pertes couvertes de contrepartie	6 057	4 350 *
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(6 053)	(4 349) *
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(4)	(4)
Reprises sur agios réservés sur créances passées par pertes	(810)	(1 079)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	810	1 079
Recouvrement sur créances passées par perte	(14)	(12)
Reprise de provision suite aux recouvrements de créances chez l'IRC	(2 086)	(2 799)
<b>Total Cout net du risque clientèle</b>	<b>43 368</b>	<b>20 621</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	677	1 552
Reprises sur provisions pour risques et charges	(105)	(7 602)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(482)	(305)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	87	70
Perte sur éléments hors exploitation	458	6 868
Gain sur éléments hors exploitation	(1 242)	(856)
Perte sur autres éléments d'exploitation	395	1 072
<b>Total Cout net du risque divers</b>	<b>(212)</b>	<b>799</b>

#### **Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 66 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
Dotation aux provisions sur titres de participation	-	(72) *
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(83)	(168) *
Reprise de provisions sur titres de participation	9	26
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	8	25
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>(66)</b>	<b>(189)</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

#### **Note 27: Frais de personnel**

Les frais de personnel totalisent 133 707 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
----------------------	----------------------

Rémunération du personnel	100 016	87 968
Charges sociales	25 151	21 793
Autres charges de personnel	5 241	7 808
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	3 302	599
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(3)	-
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>133 707</b>	<b>118 168</b>

\*Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

### Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 48 070 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Travaux fournitures et services extérieurs	27 174	25 179
Frais divers de gestion	20 896	17 734
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>48 070</b>	<b>42 913</b>

Les travaux et services extérieurs totalisent 27 174 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
Loyers commerciaux	3 806	3 761
Maintenance logiciel informatique	3 786	4 015
Autres services extérieurs	1 096	1 244
Assurance globale banque	1 304	1 124
Entretien et nettoyage immeubles	613	523
Honoraires commissaires aux comptes	427	413
Maintenance matériel informatique	413	249
Loyer personnel logements de fonction	275	287
Assurance immeubles et voitures	481	404
Gardiennage et surveillance	605	526
Frais judiciaires	280	573
Rémunération d'intermédiaires	677	702
honoraires service assistance Société Générale	2	68
Sous-traitance archives	167	220
Sous- traitance informatique	28	28
Entretien et réparation divers	113	167
Fond de garantie de dépôts bancaire	13 101	10 875
<b>Total Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>27 174</b>	<b>25 179</b>

### Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 67 230 KTND se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
Impôt courant	66 800	52 544
Impôt différé	430	2 297
<b>Total</b>	<b>67 230</b>	<b>54 841</b>

### **Note 30 : Résultat par Action**

Le résultat par action au 31/12/2019, est de 3,365 DT.

	<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
Résultat de la période	116 307	109 357
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
<b>Résultat par action en DT</b>	<b>3,365</b>	<b>3,164</b>

Le résultat par action ainsi déterminé 2019 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

## **Notes sur l'état de flux de trésorerie**

### **Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2019 un solde de 343 181 KTND contre 158 564 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2019</b>	<b>au 31/12/2018</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	284 015	420 860
Créances sur les établissements bancaires et financiers	142 686	53 814
Emprunts auprès de la banque centrale	(69 000)	(150 000)
Dépôts des établissements bancaires	(14 514)	(165 977)
Dépôts des établissements financiers	(6)	(133)
<b>Total</b>	<b>343 181</b>	<b>158 564</b>

En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

**Note 32: Evènements postérieurs à la date de clôture**

Le premier trimestre 2020 a connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de COVID-19 avec un impact sur la sécurité et la santé des personnes mais aussi sur l'économie mondiale.

Dans ces circonstances et pour limiter l'impact de cette crise sur l'économie du pays, des mesures sont prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les autorités qui n'écartent pas la poursuite de la période de confinement ainsi que le manque de visibilité constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités du groupe, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

Fort de la solidité de sa situation financière consolidée et de ses différents ratios, le groupe UIB dispose, cependant, de facteurs de résilience significatifs face à cette crise.

A la lumière de ce qui précède, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, qui constitue un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers consolidés clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers consolidés du groupe UIB sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05 Mars 2020.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires,  
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,**

**Rapport sur les états financiers consolidés**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 avril 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 Mars 2020, font ressortir des capitaux propres positifs de 656 066 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 116 307 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

## **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### **3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios**

#### Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2019, à 656 023 KTND et représentent 93% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

### **3.2 Classification des créances et estimation des provisions**

#### Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2019, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 454 308 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouler des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.
- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

#### **4. Paragraphe d'observation**

Comme il est indiqué au niveau de la note 32 « Evènements postérieurs à la date de clôture », le premier trimestre 2020 a connu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de COVID-19 avec un impact sur la sécurité et la santé des personnes mais aussi sur l'économie mondiale.

Dans ces circonstances et pour limiter l'impact de cette crise sur l'économie du pays, des mesures sont prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les autorités qui n'écartent pas la poursuite de la période de confinement ainsi que le manque de visibilité constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités du groupe, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

Fort de la solidité de sa situation financière consolidée et de ses différents ratios, le groupe UIB dispose, cependant, de facteurs de résilience significatifs face à cette crise.

A la lumière de ce qui précède, cette crise sanitaire avec ses conséquences économiques et financières, qui constitue un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers consolidés clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers consolidés du groupe UIB sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05 Mars 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 05 Mars 2020,

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la

banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**Tunis, le 25 mars 2020**

#### **Les commissaires aux comptes**

**FINOR  
Mustapha MEDHIOUB**

**Tunisie Audit & Conseil  
Lamjed MBAREK**